

Département de l'Ariège

COMMUNE DE SAINTE CROIX VOLVESTRE

Compte rendu de la séance du 09 avril 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Nathalie IGLESIAS

Membres présents :

CABAU Adeline CARRERE SENTENAC Delphine CLIVILLE José DAVID Didier
DOUSSAIN Jean IGLESIAS Nathalie IPINAZAR-LASHERAS Danielle MASSON
Laurent MERLE Marie-Claude MIQUEU Pierre OULIEU Marie-France SARNIGUET
Isabelle ZUNIC Florence

Membres absents ayant donné procuration:

LASSALLE Nathalie par MERLE Marie-Claude MERTES Sylvain par IGLESIAS
Nathalie

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du 25 février 2021
- Vote du compte administratif 2020
- Vote du compte de gestion 2020
- Affectation du résultat de fonctionnement 2020

Délibérations du conseil:

Approbation du compte rendu du 25 février 2021 : 15 Pour

Vote du compte administratif - ste croix exercice 2020 (D 2021 008)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Nathalie IGLESIAS

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par DOUSSAIN Jean après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Mr Jean DOUSSAIN, maire de Ste Croix Volvestre sort de la salle et ne prend pas part au vote

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		49 958.36		276 912.63		326 870.99
Opérations exercice	206 185.11	143 280.35	440 057.31	535 187.70	646 242.42	678 468.05
Total	206 185.11	193 238.71	440 057.31	812 100.33	646 242.42	1 005 339.04
Résultat de clôture	12 946.40			372 043.02		359 096.62
Restes à réaliser	116 257.20	105 237.00			116 257.20	105 237.00
Total cumulé	129 203.60	105 237.00		372 043.02	116 257.20	464 333.62
Résultat définitif	23 966.60			372 043.02		348 076.42

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : 14 POUR

Vote du compte de gestion - ste croix exercice 2020 (D 2021 009)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DOUSSAIN Jean

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote : 15 POUR

Affectation du résultat de fonctionnement - ste croix exercice 2020 (D 2021 010)

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 372 043.02

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	276 912.63
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	50 821.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	95 130.39
Résultat cumulé au 31/12/2020	372 043.02

A.EXCEDENT AU 31/12/2020	372 043.02
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	23 966.60
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	40 000.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	308 076.42
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote : 15 POUR